




5.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Brenton Scott ;Marique Yseult ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le cours porte notamment sur : - les règles régissant les institutions politiques locales, leur contrôle et leur fonctionnement, - l'application pratique de ces règles, - les compétences et les services locaux intervenant dans différents domaines de l'action publique
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Le cours a pour objectifs : - d'apporter à l'étudiant une connaissance spécifique du fonctionnement des institutions locales dans le cadre du système fédéral belge, - de susciter une réflexion sur le principe de l'autonomie locale, ses fondements, ses implications et son efficacité, - de susciter une réflexion sur la manière dont les collectivités locales concourent aux politiques publiques élaborées au niveau fédéral ou fédéré.</p> <p>1</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	« Leading » d'au moins une activité en classe (diverses options et accompagnement assurés). Document final de groupe « travail à distance » qui peut être évalué après la fin des activités d'enseignement.
Méthodes d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Cours magistral avec encouragement à la participation active des étudiants • Utilisation d'articles scientifiques, de rapports, de chapitres d'ouvrages comme matériau d'illustration, de discussion et d'analyse
Contenu	<p>ATTENTION SVP: ce cours est enseigné principalement en anglais</p> <p>Dans ce cours, nous étudions l'administration publique dans les systèmes fédéraux, en nous concentrant sur la Belgique - mais la Belgique est-elle vraiment une fédération ? Mais la Belgique est-elle réellement une fédération ? Nous explorons les régions, les communautés, les provinces, les collectivités locales de la Belgique et « l'idée » de la Belgique elle-même. Comment les différents gouvernements fonctionnent-ils ou ne fonctionnent-ils pas ? Disposent-ils des compétences, des financements, des structures et des processus décisionnels appropriés ? De nouvelles réformes de l'État sont-elles nécessaires à la stabilité ou sont-elles politiquement motivées par l'instabilité ? Enfin, nous situons la Belgique dans le contexte européen et international.</p>
Autres infos	Ce cours est enseigné principalement en anglais, donc l'anglais parlé intermédiaire est important, mais aussi une opportunité de développer des compétences pour atteindre ce niveau. Une certaine connaissance du droit public belge peut être bénéfique, mais pas obligatoire.
Faculté ou entité en charge:	PSAD

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences politiques, orientation relations internationales	SPRI2M	5		
Master [60] en sciences politiques, orientation générale	SPOL2M1	5		
Master [120] en administration publique	ADPU2M	5		
Master [120] en sciences politiques, orientation générale	SPOL2M	5		